

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020

Lan deux mille vingt, le vingt-neuf septembre, les membres du conseil municipal de la commune de La motte d'Aigues se sont réunis à 18 h 30 dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire le 24 septembre 2020, conformément à l'article L.2121-10 du CGCT.

Etaient présents : M.GOUIRAND Alain, LEBouc Nathalie, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, BLANC Chantal, EYMARD Laurence, CALAC Jean-Baptiste, CAVALIER Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, FIORITO Marie-Laure, NOUVEL Yannick.

Etaient absents représentés : NUGNES Valérie, PARRAT Frédéric, LEMEUR Sabrina

Monsieur Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Monsieur CALAC Jean-Baptiste est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Ordre du jour

1 – Illumination de Noël

Proposition de Monsieur Le Maire d'acquérir des décors de Noël lumineux, il présente les propositions de trois sociétés à savoir :

- Société ADS DESIGN : 1 sapin géant lumineux de 4 mètres de haut + un décor composé de 5 sphères géantes lumineuses.
LOCATION TRIENNALE pour un montant HT de 2 500.00 €/an.
- Société BLACHERE : 1 sapin géant lumineux de 5 mètres de haut + un décor sur candélabre + trois guirlandes « descente de lumière ».
COUT TOTAL A L'ACHAT de ces trois décors = 3 375.22 € HT.
- Société LEBLANC : un décor boule « géante » (2m10 de diamètre) tout illuminé + un décor de candélabre + cinq guirlandes crépitantes de 20 mètres chacune + 18 stalactites.
COUT TOTAL A L'ACHAT de ces 3 décors = 2 652.00 € HT.

L'assemblée à l'unanimité **VOTE** pour la proposition de la société LEBLANC, pour un coût à l'ACHAT total de 2 652.00 € HT et pour l'achat du sapin géant lumineux de chez BLACHERE pour un coût à l'achat de 2 343.00 € HT.

2 – Création d'un CABA'DONS pour faciliter le recyclage

Pour réduire dans notre commune le bilan en terme de déchets, la création d'un CABA'DONS serait peut être la solution. Les habitants qui veulent jeter des objets en bon état, parfois neuf pourraient les entreposer dans ce local afin de leur donner une seconde vie à travers des personnes intéressées.

L'assemblée souhaite avoir plus de renseignements sur ce projet avant de délibérer.

3 – Questions diverses

⇒ **La Bonde** : lecture du courrier adressé à Mr BENOIT par COTELUB sur le projet d'aménagement de la Bonde.

⇒ **Journée des Associations** : l'emplacement prévu initialement devant les commerces est modifié à cause du mauvais temps, la journée se fera à la salle polyvalente.

⇒ **Réfection des peintures** de la Mairie par la Société D'CO&RENO ainsi que la réfection des sols « lino » des 2 appartements au-dessus de la Poste.

⇒ **Panneaux lumineux** : afin d'améliorer la communication dans le village, l'installation d'un panneau lumineux diffusant en « boucle » les diverses informations (municipales, associatives, vie du village, alertes,...) permettrait une meilleure visibilité et une perception plus grandes de ces actualités.

Deux sociétés ont fait des propositions :

a) CHARVET DIGITAL MEDIA :

Le matériel : Dispositif monochrome, simple face, pitch 10mm, 1.84m2 d'affichage.

LOYER GLOBAL DE 229 € HT/MOIS SUR 60 MOIS.

b) ORIGINAL TECH :

Le matériel : Dispositif monochrome simple face, pitch 10mm, dimensions d'affichage utile 2m2.

LOYER GLOBAL DE 224 € HT/MOIS SUR 5 ANS.

L'assemblée à l'unanimité VOTE pour la proposition de la société CHARVET.

⇒ **Radars pédagogiques** : afin de sensibiliser les automobilistes sur la vitesse dans l'agglomération et les inciter à ralentir, l'installation de radars pédagogiques seraient la solution

L'assemblée propose d'étudier le projet et de demander des devis.

⇒ **Travaux au parking des anciennes écoles** : Cette aire comprend une partie d'espace public médiocre, le sol et les limites ne sont pas aménagés et le préau des anciennes écoles est toujours en place dans un très mauvais état. Il est important d'améliorer et de sécuriser l'utilisation de cette partie du parking afin d'assurer la protection des usagers, et de créer quelques nouvelles places de stationnement.

Monsieur le Maire présente trois devis pour les travaux de réhabilitation (démolition du préau, terrassement, découpe du muret,...) :

- Entreprise AMOURDEDIEU ⇒ TOTAL HT 8 470.00 €
- Entreprise FILIPPI ⇒ TOTAL HT 7 500.00 €
- Entreprise DETRY ⇒ TOTAL HT 12 450.00 €

L'assemblée à l'unanimité DECIDE de choisir le moins disant à savoir : l'entreprise FILIPPI pour un montant HT 7 500.00 €.

Fin de la séance 20 H 45.